

ESPACE CITOYEN D'INFORMATION ET DE DIALOGUE (ECID)

« GESTION DURABLE DES RESSOURCES NATURELLES ET FILIÈRE COTON ET DANS LA RÉGION DE L'EST DU BURKINA FASO »

15 au 19 mai 2008, Fada N'Gourma

Présentation

Qu'est-ce que l'Espace Citoyen d'Information et de Dialogue (ECID) et quels sont ses objectifs ?

L'Espace Citoyen d'Information et de Dialogue (ECID) « Gestion durable des ressources naturelles et filière coton dans l'Est du Burkina Faso » est un **espace de débat équitable et transparent spécialement consacré aux productrices/teurs** de la région de l'Est du Burkina Faso.

Il a pour principaux objectifs :

1. de permettre l'accès à une **information diversifiée mais de première qualité** concernant la gestion des ressources naturelles et la filière coton.
2. de créer un **espace de dialogue et d'expression pour les productrices/teurs** qui, après avoir auditionné les témoins-experts, **pourront exprimer leur point de vue à travers la formulation de recommandations**

Un panel de 30 productrices/teurs sélectionnés selon des critères précis mènera les débats à travers l'audition des témoins-experts et formulera des recommandations. Les recommandations elles-mêmes sont destinées à la fois aux autorités décentralisées et nationales, et aux populations de la région.

Pourquoi un ECID sur la gestion des ressources naturelles et la filière coton ?

La culture du coton est une des premières sources de revenus pour la population du Burkina Faso. Les ressources naturelles sont tout aussi essentielles pour ces mêmes populations, à majorité rurales. Cependant, si les interactions entre ces deux composantes centrales du système socio-économique actuel ne sont pas bien analysées et gérées de manière durable par tous les acteurs intéressés, l'effet de ces interactions peut compromettre chacun de ces deux secteurs, à savoir l'économie du pays et les moyens de vie de nombreuses populations.

En particulier, la question de l'impact de la culture du coton sur l'état des ressources naturelles de la région de l'Est du Burkina Faso et sur la situation économique et sanitaire des populations nécessite d'être débattue. Y a-t-il des alternatives imaginables pour les techniques de production promues actuellement (coton conventionnel et coton OGM Bt) ou pour la filière elle-même ? Quel pourrait être l'apport des savoirs traditionnels ou améliorés en matière d'utilisation des sols et des ressources naturelles ?

Une telle analyse requiert non seulement la participation de l'Etat et des spécialistes, mais aussi et au premier chef celle des principaux acteurs concernés que sont les productrices et les producteurs. L'ECID de Fada N'Gourma vient répondre spécifiquement à ce besoin en créant un espace où les productrices/teurs pourront accéder à une information de première qualité et débattre de ces questions.

Quels sont les résultats attendus de l'ECID de Fada ?

Les principaux résultats attendus sont:

1. **l'expression d'une diversité d'expertises** : expertise des chercheurs, expertise des paysans, expertise des ONG et associations dépositaires d'une expérience pertinente du terrain ;
2. **des échanges ouverts d'informations et de points de vue** sur les thématiques abordées ;
3. **la formulation de recommandations** par les productrices et producteurs concernant :
 - a. les orientations de développement pour la région et
 - b. des mesures concrètes à mettre en œuvre après ECID.

Qui organise l'ECID ?

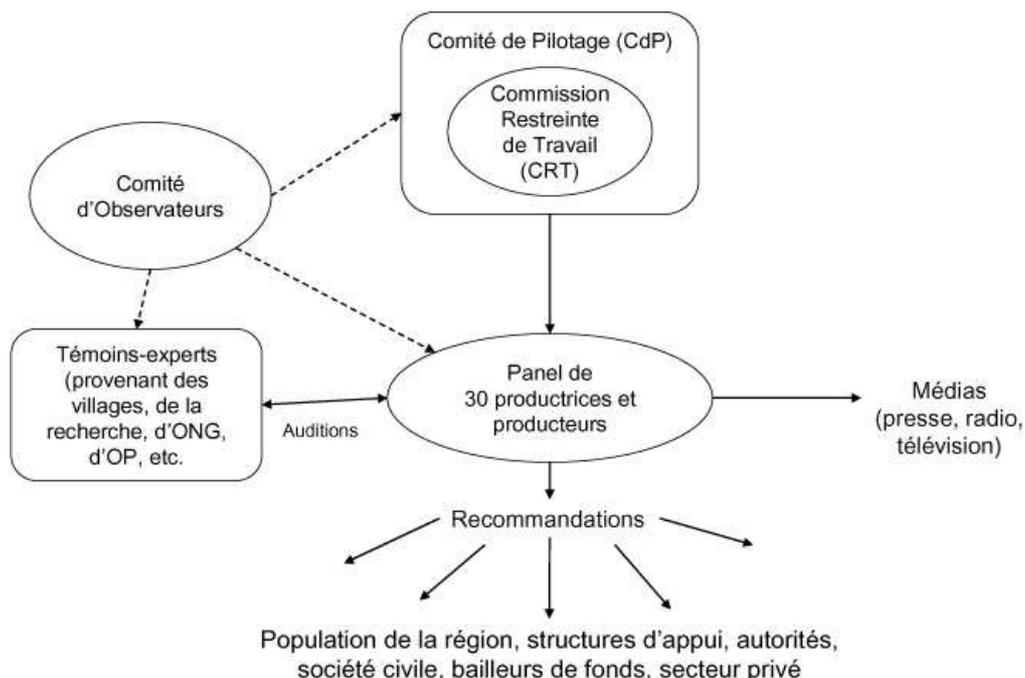
L'organisation de l'ECID est gérée par un Comité de Pilotage présidé par le Conseil Régional de l'Est et dans lequel sont représentées les différentes structures concernées par la question au niveau régional à savoir :

1. le Conseil Régional (Président)
2. l'Union Régionale des Producteurs de Coton
3. l'Association des Municipalités de l'Est
4. la Chambre Régionale d'Agriculture
5. la Radio Taamba
6. la Direction régionale de l'agriculture, de l'hydraulique et des ressources halieutiques
7. la Direction régionale de l'environnement et du cadre de vie
8. la Direction régionale des ressources animales
9. Association pour la Recherche et la Formation en Agroécologie (ARFA)
10. Association pour le Développement des Aires Protégées (ADAP)
11. COPAGEN (Coalition pour la Protection du Patrimoine Génétique Africain)
12. la Ligue des Consommateurs
13. l'Agence Nationale de Biosécurité
14. Le RIBios (Réseau Interdisciplinaire Biosécurité) et HELVETAS (institutions ressources)

Une Commission Restreinte de Travail (CRT) formée de membres du Comité de Pilotage a par ailleurs été mise en place. Le Comité de Pilotage lui a donné pour mandat de mettre en œuvre les différentes étapes de l'organisation de l'ECID selon des termes de références clairement définis.

Enfin, un Comité d'Observateurs composé 8 personnalités de renom, nationales et internationales, a été chargé d'observer l'ensemble du processus depuis sa phase préparatoire et de statuer sur sa transparence et son équité.

Organigramme de l'ECID



Quand et où aura lieu l'ECID ?

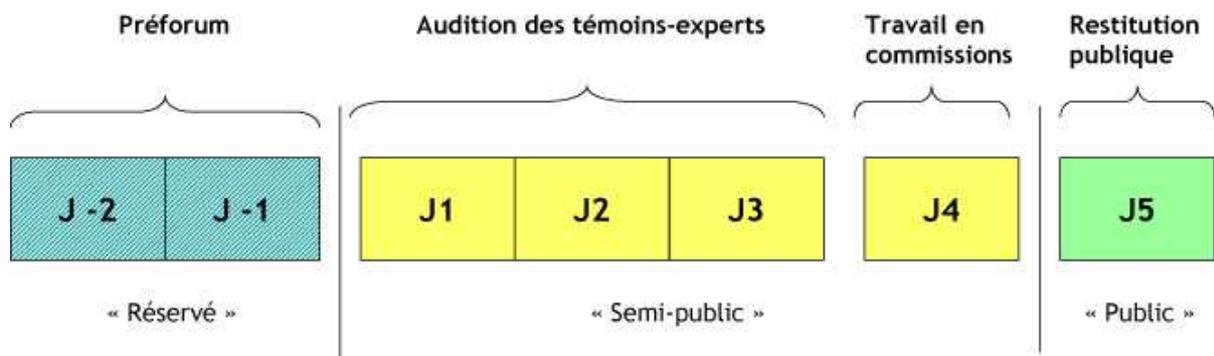
L'ECID aura lieu du jeudi 15 mai au lundi 19 mai 2008 au Centre Mariam Juali à Fada N'Gourma.

Comment se déroulera l'ECID ?

Pendant les trois premiers jours de l'ECID, un panel de 30 productrices/teurs provenant de toutes les provinces de la région de l'Est auditionnera 30 témoins-experts comprenant des chercheurs, des responsables d'ONG ou d'Organisations paysannes, ainsi que d'autres productrices/teurs de la région.

Le quatrième jour, le panel de productrices/teurs va travailler en commissions afin de formuler les recommandations. Au besoin, certains témoins-experts pourront être réauditionnés.

Le cinquième jour sera consacré à la restitution publique des résultats de l'ECID : le panel de productrices/teurs présentera ses recommandations et la méthodologie de l'ECID sera également présentée.



Qui sont les témoins-experts ?

Les témoins-experts seront au nombre de 30 : 16 productrices/teurs de différentes catégories socio-professionnelles (maraîchers, pêcheurs, pasteur, cotonculteur, apiculteur) et 14 chercheurs, responsables d'ONG ou d'organisations paysannes.

Les 16 témoins-experts producteurs viennent de villages de la région dans lesquels un important travail collectif d'identification de l'expertise paysanne a été effectué par les producteurs eux-mêmes. Ainsi, dans 16 villages, environ 40 productrices/teurs se sont réunis pour examiner les problèmes rencontrés dans la gestion des ressources naturelles et la culture du coton, les solutions qui ont été mise en œuvre localement ainsi que l'évolution de la situation au cours du temps. Une personne parmi ces 40 producteurs a été désignée pour aller à l'ECID en tant que témoin-expert afin de présenter la synthèse des éléments les plus pertinents identifiés.

Les 14 témoins-experts provenant de la recherche, d'ONG et d'Organisations paysannes viennent à la fois du Burkina Faso et d'autres pays de la sous-région (Mali, Bénin, Côte d'Ivoire). Ils ont été sélectionnés pour leurs compétences en fonction des thématiques à traiter et afin de présenter une diversité de point de vues.

Thématiques abordées à l'ECID

Quatre grands thèmes seront traités lors de l'ECID :

- 1) Etat des lieux concernant les potentialités, les contraintes et les méthodes de gestion des ressources naturelles de la région de l'Est du Burkina Faso.
- 2) La culture du coton : impacts sur la santé et les ressources naturelles ; impacts socio-économiques ; alternatives à la culture du coton.
- 3) Savoirs locaux, techniques améliorées et gestion des ressources naturelles.
- 4) Problématique des OGM : impacts socio-économiques, environnementaux et sanitaires des OGM et en particulier du coton Bt.

Comment est sélectionné le panel de productrices/teurs ?

Le panel de 30 productrices/teurs provenant de toutes les provinces de la région a été sélectionné en fonction de critères précis tels que la catégorie socio-professionnelle, l'âge, le genre et la grandeur de l'exploitation. Il sera en particulier composé de 35% de femmes (pour plus de détails voir : « Méthodologie de sélection du panel de productrices/teurs »).

Qui finance l'ECID ?

L'organisation de l'ECID est soutenue financièrement par divers bailleurs : la coopération Suisse et la Ville de Genève à travers le Réseau Interdisciplinaire Biosécurité (RIBios) ; la coopération allemande à travers l'Association pour la Recherche et la Formation en Agroécologie (ARFA).

Qui assistera à l'ECID ?

Afin de permettre aux productrices/teurs de travailler dans un climat serein et à l'abri des pressions, les quatre premiers jours de l'ECID seront « semi-publics », c'est-à-dire avec un public limité au strict minimum et tenu à rester silencieux. Le dernier jour de l'ECID sera en revanche public et de nombreuses personnes seront conviées à la restitution qui présentera à la fois les recommandations du panel de productrices/teurs ainsi que de la méthodologie employée pour organiser l'ECID.

D'où vient le nom ECID ?

Le nom ECID nous vient du Mali où différents types d'ECID ont été organisés. En particulier l'ECID de Fada N'Gourma fait référence à l'ECID de Sikasso qui a eu lieu en janvier 2006 et qui a traité de la question de la place des Organismes Génétiquement Modifiés (OGM) dans l'agriculture malienne. L'ECID de Fada N'Gourma s'est ainsi inspiré de la méthodologie de l'ECID de Sikasso tout en l'enrichissant de diverses nouveautés. « Espace Citoyen d'Interpellation Démocratique » à Sikasso est devenu « Espace Citoyen d'Information et de Dialogue » à Fada N'Gourma.

Qu'est-ce qui est prévu après l'ECID ?

Des restitutions des résultats de l'ECID auront lieu à la fois pour les populations de la région et pour les autorités locales et nationales afin d'envisager la mise en œuvre des recommandations du panel. Un film documentaire servira de support à cette restitution et permettra à un grand nombre de personnes et d'institution d'en prendre connaissance.

Où trouver davantage d'informations sur l'ECID ?

Le site suivant regroupe toutes les informations mise à jour sur l'ECID :
<http://www.ribios.ch/fr/participation/index.html>